

PV du Conseil de Participation du mardi 4 juillet 2023 – Ecole Saint-Martin – Mignault

Présents.es

Noms	Prénoms	Représentation
De Paepe	Céline	Direction
Rifaut	Emmanuel	PO
Hermans	Thomas	PO
Boutique	Elodie	Parent
Deschamps	Violette	Parent
Cornelis	Madeleine	Enseignante
Sandrine	Leenaert	Enseignante

Ordre du jour

1. Approbation du PV de la dernière réunion.
2. Le plan de pilotage
3. Bilan de l'année scolaire 2022-2023
4. Organisation de l'année scolaire 2023-2024
5. Vie de l'école (travaux, projets de classe....)
6. Divers

Le Conseil de participation acte la démission de Madame Demoulin Françoise.

1. Le PV de la dernière réunion est approuvé
2. Le plan de pilotage

L'équipe éducative travaille régulièrement sur les différents objectifs à développer en relation avec le plan de pilotage.

La maîtrise des logiciels (Teams et Planner) est un facteur important dans la communication inter-cycle. Ils permettent aux équipes de planifier, créer, organiser et assigner les tâches à réaliser.

L'implication des enseignants est maximale.

En M3 en fonction des indicateurs imposés par la FWB, des évaluations sont réalisées. Celles-ci sont encodées sur la plateforme extranet du SEGEC et permettront de déterminer la progression des élèves.

Le DAcCE (dossier d'accompagnement de l'élève) sera mis en place dès la rentrée scolaire prochaine. Il s'agit d'un outil au service de la réussite de l'élève.

Face à la diversité des besoins des élèves, la relation pédagogique évolue et se renouvelle. Le nouveau tronc commun, qui se met en place, fait de la différenciation et de l'accompagnement personnalisé une des clés de voute du soutien à la réussite des élèves.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le dossier d'accompagnement de l'élève, un dossier individuel et unique pour soutenir la réussite de chaque élève scolarisé en FWB.

Pour en savoir plus : [Enseignement.be](https://enseignement.be) - [Le Dossier d'Accompagnement de l'Élève \(DAcCE\)](#)

3. Bilan de l'année scolaire 2022-2023

Année sereine et constructive.

Les travaux concernant l'hygiène au « Foyer » ont été réalisés (urinoirs, fosse septique)

Réalisation du préau.

Les quelques incompréhensions avec Pirouline sont levées. La direction est régulièrement en contact avec les responsables.

Les différentes activités réalisées avec l'aide de l'APE ont été des réussites.

4. Organisation 2023-2024 - projets

Le nombre d'élèves prévu à la rentrée est stable ce qui permet à l'école de maintenir 6 classes primaires et 4 classes maternelles.

A priori pas de changement dans l'équipe éducative.

Gratuité : Comme les enfants (jusqu'en P2) ne pourront plus rentrer à la maison avec le matériel mis à leur disposition via la gratuité (plumier notamment), une question se pose par rapport au matériel qui devra être utilisé à la garderie. Madame Céline prendra contact avec Pirouline pour envisager des solutions.

Convention avec Pirouline fin août.

Pirouline : Un « turn over » est réalisé au sein de Pirouline. De nouvelles animatrices arriveront l'année scolaire prochaine. Seule Mme Ornella restera en place afin d'assurer la continuité.

Projets à envisager :

- Formations aux premiers secours pour les élèves (P5/P6)
- De nombreux parents ne connaissent pas réellement les enseignants de l'école. Mme Céline en discutera avec l'équipe éducative pour essayer de remédier à cela.

Pour la rentrée scolaire 24 élèves maximum inscrits en P1.

5. Vie de l'école

Début des travaux au n°48 démarre le 31 juillet (cuisine, bureau, sanitaire en maternel)

Les travaux seront réalisés en priorité durant les congés scolaires.

La sécurité des enfants est primordiale.

Des informations complémentaires seront diffusées aux parents quelques jours avant la rentrée scolaire.

Prochaine réunion :

Octobre 2023 : date à déterminer